

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2009
(convocation du 26 octobre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCKH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
Mme BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Floirac - Extension du groupe scolaire Louis Aragon -
Marchés de travaux n°08256U, 08257U et 09119U - Av enants n°1**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Aux fins de réaliser l'extension du groupe scolaire Louis Aragon à Floirac, la Communauté Urbaine de Bordeaux a passé un ensemble de marchés de travaux en lots séparés, soit notamment :

- lot n° 2 "charpente/couverture/étanchéité" – marché 09119U du 2 avril 2009, attribué à l'entreprise PERCHALEC ;
- lot n°4 "menuiserie aluminium" – marché 08256U du 28 août 2008, attribué à l'entreprise LABASTERE 33 ;
- lot n° 5 "plâtrerie, doublage, isolation" – marché 08257U du 28 août 2008, attribué à l'entreprise SEGONZAC.

Pour l'ensemble des lots, la fin des travaux a été fixée par ordre de service à avril 2010.

L'évolution rapide de la règlementation thermique en matière d'isolation des bâtiments conduit aujourd'hui à augmenter les performances des isolants thermiques prévues au marché, basé sur un programme antérieur à la mise en application de la règlementation actuellement en vigueur.

La prise en compte de cette contrainte conduit à des adaptations mineures des prestations prévues au marché, soient :

- lot n° 2 "charpente/couverture/étanchéité" : augmentation de l'isolation thermique sous étanchéité des locaux en extension de l'école maternelle,
- lot n° 4 "menuiserie aluminium" : augmentation de la performance des menuiseries extérieures de l'école maternelle,
- lot n°5 "plâtrerie, doublage, isolation" : augmentation de l'isolation thermique en doublage des locaux de la maternelle.

Après recherche d'économies, certaines prestations prévues au marché sont modifiées, pour permettre de prendre en compte les plus values générées par les adaptations visées ci-dessus, comme suit :

- **lot n° 2** : il était prévu de remplacer le bandeau bois du bloc « administration » de la maternelle par un bandeau PVC. Cette prestation a été supprimée, l'ensemble des bandeaux de toute l'école maternelle devrait être à terme remplacé dans le cadre du programme des travaux de maintenance réalisés par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Balance financière :

modification isolation sous étanchéité :	+ 1.989,00 € HT
suppression bandeau maternelle :	- 405,60 € HT

Le montant du marché passe de 118 000,00 € HT à 119 583,40 € HT, soit une augmentation de + 1,34 % ;

- **lot n° 4** : les menuiseries extérieures aluminium initialement prévues en teinte RAL au choix du maître d'œuvre ont été passées en blanc RAL « standard ».

Un châssis bois existant dans la circulation de l'école élémentaire devant être remplacé dans le cadre du marché est conservé.

La prise en compte de ces moins values, avec la plus value générée par l'amélioration de la performance thermique des ouvrages, conduit à une balance financière équilibrée.

Le montant du marché est inchangé ;

- **lot n° 5** : dans le cadre de la mise en conformité des locaux vis-à-vis de la réglementation incendie, un recouplement des combles dans la salle de restauration maternelle prévu au marché n'est pas réalisé, après avis favorable du bureau de contrôle, du fait de la présence de pièces de charpente bois de section suffisante pour assurer la stabilité au feu de la structure.

La prise en compte de cette moins value, avec la plus value générée par l'augmentation de l'isolation thermique des murs extérieurs, conduit à une balance financière équilibrée.

Le montant du marché est inchangé.

Afin de prendre en compte ces adaptations, il est nécessaire d'établir des avenants.

En application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT, les documents de la consultation sont consultables par les élus communautaires à l'immeuble Le Guyenne à la Direction centrale des achats et marchés - 6^{ème} étage.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président, à signer les avenants n°1 aux marchés de travaux n° 08256U, 08257U et 09119U.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 NOVEMBRE 2009**

PUBLIÉ LE : 23 NOVEMBRE 2009

M. MICHÈLE ISTE